



RUBELLES : VIDE GRENIER

DIMANCHE 13 SEPTEMBRE 2026 8H00 à 18H00

**INSCRIPTIONS OUVERTES EN MAIRIE
DU LUNDI 8 JUIN 2026 AU VENDREDI 11 SEPTEMBRE 2026**

lundi : 9h à 12h et de 13h à 17h30
mercredi : 9h à 12h et de 13h à 17h30
vendredi : 9h à 12h

Aucune réservation ne sera prise en compte avant le 8 juin 2026

Se munir : **du présent document préalablement rempli et signé**, d'une pièce d'identité, d'un justificatif de domicile et d'un moyen de paiement (prioritairement carte bancaire en Mairie, possible en chèque à l'ordre de la **REGIE UNIQUE DE RUBELLES** ou en espèces avec l'obligation d'apporter le compte juste, ce sans quoi le paiement ne sera pas accepté).

TARIFS

(Délibération n° 2019/31 du 13 juin 2019)

- *Particuliers Rubellois : 10 € l'emplacement de 4 mètres non divisible,
10 € l'emplacement supplémentaire de 4 mètres non divisible.*
- *Particuliers non Rubellois : 15 € l'emplacement de 4 mètres non divisible,
15 € l'emplacement supplémentaire de 4 mètres non divisible.*

Ces tarifs seront doublés pour une inscription sur place, le jour de la manifestation

HORAIRES D'INSTALLATION

La mise en place se fera de 6 heures à 8 heures. La vente se terminera à 18 heures et les lieux devront être libérés pour 20 heures. La commune se réserve le droit d'anticiper cet horaire en cas de nécessité.

EMPLACEMENT

Chaque emplacement de 4 mètres x 2 mètres non divisible sera numéroté.

**Un créneau horaire d'arrivée vous sera indiqué à la réservation et matérialisé par une couleur.
Tout emplacement réservé et non occupé à 8h pourra être affecté à un autre exposant.**

AUTORISATION COMMUNALE

Chaque exposant recevra un arrêté municipal pour la vente sur un lieu public.

EXPOSANTS ADMIS

- les professionnels,
- les particuliers Rubellois et non Rubellois (extérieurs)

FICHE D'INSCRIPTION

NOM : _____ Prénom : _____

ADRESSE : _____

CODE POSTAL : _____ VILLE : _____

Téléphone : _____

JE SOLLICITE l'autorisation du Maire de Rubelles pour participer en qualité d'exposant au vide-grenier de Rubelles le :

dimanche 13 septembre 2026 entre 8 heures et 18 heures.

JE DECLARE avoir pris connaissance du règlement.

JE RESERVE : _____ emplacement(s)

1 emplacement = 4 mètres.

Tarif pour 1 emplacement : 10€ exposants rubellois, 15€ exposants extérieurs.

JE REGLE la somme de _____ Euros

Conformément au décret 2009.16 du 7 janvier 2009, « Deux fois par an, les particuliers peuvent vendre dans des vide greniers des objets personnels et usagés. Il leur est désormais demandé une attestation sur l'honneur par laquelle ils certifieront ne pas avoir participé à deux autres manifestations de même type au cours de l'année civile ».

JE CERTIFIE ne pas avoir participé à deux manifestations de même type au cours de l'année civile.

Date : _____ Signature (précédé de la mention lu et approuvé) :

NB : - Paiement en carte bancaire possible en mairie.

- Les chèques devront être libellés à l'ordre de :

REGIE UNIQUE DE RUBELLES.

JOINDRE UNE PIECE D'IDENTITE ET UN JUSTIFICATIF DE DOMICILE

COORDONNEES DE LA MAIRIE

Mairie de Rubelles

27 rue de la faïencerie – 77950 RUBELLES

01.60.68.24.49 / mairie@rubelles.fr

HORAIRE ET JOURS D'OUVERTURE DES INSCRIPTIONS

Lundi et Mercredi : 9h-12h / 13h-17h30

Vendredi : 9h-12h

N° DE LA PLACE :



Note à Mesdames et Messieurs les exposants

La commission animation a défini des heures d'arrivée afin de réguler au mieux le flux des véhicules. Des étiquettes de couleur correspondant à votre emplacement sont à coller sur le pare-brise de votre véhicule, côté conducteur, et sur votre table.

Etiquette de couleur blanche :

arrivée à partir de 6h jusqu'à 6h30,
départ à partir de 18h.

Etiquette de couleur jaune :

arrivée à partir de 6h30 jusqu'à 7h,
départ à partir de 18h15.

Etiquette de couleur rouge :

arrivée à partir de 7h jusqu'à 7h30,
départ à partir de 18h30.

Etiquette de couleur verte :

arrivée à partir de 7h30 jusqu'à 8h,
départ à partir de 18h45

Si vous n'arrivez pas à l'heure prévue, vous devrez patienter rue de Solers et attendre qu'un membre de la commission vous autorise à rejoindre votre emplacement.

Nous vous remercions de votre compréhension.